

Charte Développement Durable

Centre technique industriel fondé en 1967, le CERIB accompagne l'industrie du béton vers le développement pérenne de son activité. Dans le cadre des engagements fixés par le contrat de performance conclu avec l'Etat, les actions menées par le CERIB s'inscrivent dans un plan stratégique de développement durable et reposent sur douze engagements majeurs.

Le CERIB s'engage

Adopter un fonctionnement responsable permettant de limiter l'impact environnemental de ses activités.

Garantir la sécurité et la santé de l'ensemble de ses collaborateurs.

Favoriser la diversité dans l'entreprise et garantir des conditions d'accès et de travail respectueuses de chacun.

Valoriser les compétences de ses collaborateurs et favoriser leur évolution professionnelle en prenant en compte leurs aspirations personnelles.

Baser sa gouvernance d'entreprise sur le dialogue, une communication transparente et un management participatif.

Sensibiliser ses collaborateurs et ses clients aux enjeux du développement durable et promouvoir les bonnes pratiques.

Réaliser des missions visant à répondre à des problématiques sociales, environnementales ou économiques et maintenir son niveau d'exigence en apportant des solutions adaptées aux attentes de ses clients.

Assurer la diffusion des connaissances et le développement des compétences au sein de l'industrie du béton à travers l'ensemble de ses services et prestations.

Entretenir des relations de confiance et de qualité avec l'ensemble de ses partenaires.

Pérenniser son activité par la diversification de ses financements et le développement de partenariats nationaux et internationaux.

Privilégier les fournisseurs et prestataires locaux qui adoptent une démarche de développement durable.

Préserver son environnement et participer activement au développement social et économique local.